

Programme Leader Haut-Béarn 2014-2020

"Ce qu'il faut savoir de l'esprit, du cadre, de la stratégie et des fiches actions"

Une promesse : Préserver la qualité de vie en Haut-Béarn en devenant un espace pilote de valorisation économique durable des atouts environnementaux et patrimoniaux de notre territoire

Une stratégie : « territorialisation de l'économie »

Conforter le Haut-Béarn comme un espace de vie producteur de richesses et créateur d'emplois.

Fédérer les acteurs du Haut-Béarn autour d'un développement économique respectueux de ses richesses naturelles.

Stratégie multisectorielle : tourisme, bâti, activités extractives, patrimoine, agriculture, économie, emploi et environnement

Enjeux territoriaux :

- 1** – Identification et différenciation des ressources économiques non délocalisables :
 - définir les compétences locales,
 - qualifier les ressources naturelles locales identitaires,
 - pérenniser les savoir-faire non délocalisables.

- 2** – Consolidation et renouvellement du tissu économique local :
 - renouveler le tissu entrepreneurial local : transmission-crétion,
 - encourager la solidarité entre entreprises,
 - accueillir de nouvelles activités économiques et valoriser les métiers.

- 3** – Aider les acteurs économiques à évoluer face aux marchés et aux nouvelles organisations :
 - soutenir la viabilité économique des activités identitaires,
 - identifier des leviers créateurs de valeur ajoutée,
 - diversifier les secteurs d'activités et le marketing territorial.

Fiches actions : enveloppe financière FEADER de 1 100 000 €

1 – PROMOUVOIR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES ECONOMIQUES LOCALES EN MUTATION

Fiche Action 1.1 : Qualifier les ressources patrimoniales vectrices d'activités économiques

Exemples d'actions éligibles : voyages d'étude, journée d'échanges, évènements culturels, études produit et architecturales, guides techniques, sensibilisation des acteurs, transmission de savoir-faire...agro-écologie, éco-tourisme, valorisation des patrimoines locaux et des ressources aquatiques, gestion des déchets et des essences rares, soutien des races locales...

Fiche Action 1.2 : Gérer les ressources et valoriser les savoir-faire du bâti

Exemples d'actions éligibles : animation, communication, formations, outils, référentiels communs, incitation à l'utilisation des ressources et savoir-faire locaux en matière de patrimoine bâti, gestion et mise en avant des matériaux locaux naturels (bois, marbre, pierre, ardoise, tissages...), innovation et expérimentations collectives, démarches collectives de gestion sylvicole de la forêt, séchoirs, IGP non alimentaires, espace de valorisation des matériaux traditionnels et savoir-faire du bâti, plate forme de rénovation énergétique...

2 – STRUCTURER L'ORGANISATION LOCALE DES ACTEURS ECONOMIQUES

Fiche Action 2.1 : Fédérer les acteurs économiques publics et privés au service d'un développement propre au Haut-Béarn

Exemples d'actions éligibles : études de faisabilité, animation, professionnalisation, outils de communication mutualisés, coopérations entre acteurs publics et privés, collaboration inter-entreprises, promotion de la dynamique collective du tissu entrepreneurial local, création et gestion d'outils de finances solidaires, catalogue des métiers et savoir-faire, centre de ressources dédié aux métiers de l'économie montagnarde, guichet unique d'accompagnement des porteurs de projets...

Fiche Action 2.2 : Susciter l'envie de créer et d'entreprendre localement

Exemples d'actions éligibles : animation des espaces de travail partagé, dispositifs pour apprendre à entreprendre, mobilisation des seniors, observatoire création/transmission, opération de modernisation de l'artisanat et du commerce pour entrepreneurs de plus de 50 ans..., formation des dirigeants, services innovants par une offre itinérante...

3 – EXPLOITER ECONOMIQUEMENT LES RICHESSES LOCALES ET STRUCTURER LES FILIERES ASSOCIEES

Fiche Action 3.1 : Revaloriser par l'innovation et la créativité des filières d'activités typiques liées à l'économie du patrimoine

Exemples d'actions éligibles : mise en tourisme du patrimoine naturel aux fins de commercialisation, sentiers d'interprétation, sensibilisation à l'environnement, conception de produits et services issus des ressources locales, concept d'hébergements identitaires, unité de transformation et de production de produits finis, espaces de promotion de savoir-faire et de produits valorisant l'image du territoire...

Fiche Action 3.2 : Structurer les acteurs et activités alimentaires

Exemples d'actions éligibles : valorisation des ressources agricoles et agroalimentaires locales, animation, équipements collectifs de transformation de produits alimentaires, création de marques locales, formation des professionnels à la promotion des productions et produits locaux, formes innovantes de distribution et d'exportation de produits locaux, mise en tourisme de la gastronomie locale (Garbure, Fromage, Agneau...), approches marketing producteurs-consommateurs...

4 – COOPERATION INTER-TERRITORIALE ET TRANSNATIONALE

Fiche Action 4.1 : Projets de coopération

Exemples d'actions éligibles : valorisation des ressources agricoles, viticoles, bois, et aquatique, renouvellement des générations en filière ovine...